

## La LETTRE de DÉCEMBRE 2025

Chers adhérents, chers amis,

Début juillet, nous avons pu nous réjouir de la belle moisson de diplômes actant de qualifications professionnelles, obtenus par des personnes migrantes accueillies par AMG. Bravo à leurs bénéficiaires qui les ont décrochés avec vaillance et ténacité. *Vous trouverez dans cette Lettre une description de l'action des bénévoles d'AMG pour l'accompagnement en matière de formation.*

La sérénité liée à un hébergement sûr, de bonnes conditions de logement, un accompagnement bienveillant dans le projet de formation ont pu fortement rendre possible ces réussites. Mais ces circonstances ne pourront perdurer que si nous avons le moyen de les maintenir.

Le 12 novembre, dans une situation financière tendue, nous avons fait appel à votre générosité. Nous remercions très vivement les nombreuses personnes qui nous ont répondu et ainsi encouragés. Néanmoins, le risque fort persiste de devoir fermer certains de nos logements dans les mois à venir : nous avons encore besoin de soutien financier !

Si nous avons écrit en 2024 : « l'acquisition d'un diplôme, d'une qualification sera un précieux atout inaliénable, ici ou ailleurs, dans le parcours de migration des personnes accueillies », nous n'en savons pas moins qu'il ne s'agit pas de sésames. Surtout, dans le contexte actuel où incertitudes et tensions politiques alimentent un « sentiment » anti-émigration étayé par des idées reçues, tandis que les droits fondamentaux des personnes étrangères reculent, notamment en matière de titres de séjour et de droit au travail. *Cette Lettre vous donne des informations sur ce recul tant rencontré au plan local que dûment établi au niveau national.*

En cette fin d'année, nous vous souhaitons d'heureuses fêtes.

Le bureau d'AMG

You pouvez faire un don par chèque, par virement ou désormais directement en ligne sur [migrants-gresivaudan.fr](http://migrants-gresivaudan.fr)  
Vous recevez une attestation fiscale donnant droit à une réduction de 66% d'impôt.

### Le pique-nique du 28 septembre à St Nazaire les Eymes



Pour cette rencontre festive des accueillis et des bénévoles d'AMG, le parc des Écoutoux, où nous étions une bonne quarantaine, était inondé de soleil.

Il y a eu le simple plaisir de la détente autour d'une longue table garnie par chacun. Celui aussi de voir comme avaient grandi les plus jeunes accueillis...

Des nouvelles récentes d'AMG et de leurs partenaires ont circulé. Certains ont pu faire de nouvelles connaissances. Et beaucoup d'échanges attentifs ont vivifié l'amitié ou permis de créer des liens.

Ce fut un moment privilégié pour « faire association ».

Durant l'été, des bénévoles ont organisé de nouveaux accueils : nous ne voulons pas laisser des places inoccupées, tant est longue notre liste de personnes nécessitant d'être mise à l'abri.

Bienvenue à **Tencin** à la famille kosovare (Hazir, Fotore et leur fille Floresha, entrée en grande section de maternelle) et bienvenue à **Saint-Ismier** à Ibrahima jeune guinéen demandeur d'asile

Fin octobre, deux très bonnes nouvelles ! À **Biviers**, c'est la fin d'une longue et angoissante attente pour Cissé qui a obtenu de la CNDA le statut de réfugié. Nous sommes heureux qu'avec sa compagne Aïcha, qui a ce même statut depuis quelques mois, ils puissent mener les mêmes démarches pour leur projet commun.

Kémo, accueilli à **Bernin** avec sa famille, a pu enfin retirer sa carte de séjour de 10 ans. Quel soulagement pour lui d'avoir ce document qui conditionne la possibilité d'un travail stable et celle de démarches pour un logement !

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : [migrantsgresivaudan@gmail.com](mailto:migrantsgresivaudan@gmail.com) Site internet : [migrants-gresivaudan.fr](http://migrants-gresivaudan.fr)

## Scolarisation, formation : qu'en est-il pour les accueillis d'AMG ?

Revenant après notre Lettre de novembre 2024 sur cet aspect spécifique du parcours des personnes accueillies par AMG, nous vous proposons un point-bilan à la rentrée 2025 ainsi qu'un éclairage sur l'action des bénévoles en matière d'accompagnement.

### Les parcours de scolarisation et de formation à la rentrée 2025

Parmi les 42 personnes hébergées, **15 sont engagées dans des parcours de formation dont 6 sont des formations professionnelles.**

Niveaux de formation	Nbre	En novembre 2025
Maternelle	4	PS : 1 - GS : 3
École primaire	2	CP : 1 - CM2 : 1
Collège	2	6 <sup>ème</sup> : 1 - 5 <sup>ème</sup> : 1
Lycée Professionnel	1	Terminale BAC PRO Maintenance et Efficacité Énergétique : 1
Association de formation professionnelle	1	1 <sup>ère</sup> année du CAP Intervention en Maintenance du Bâtiment : 1
Centre de formation d'apprentis (CFA)	1	2 <sup>ème</sup> année du CAP Employé polyvalent de Commerce en alternance : 1
Etudes supérieures	4	2 <sup>ème</sup> année du BTS Électrotechnique : 2 Conception et réalisation de Systèmes Automatisés : 1 1 <sup>ère</sup> année de Licence de Sociologie : 1

### Éléments de bilan pour 2024-2025

#### • Les qualifications professionnelles obtenues en juillet 2025

1 CAP Productions et Services en Restauration avec les 3Amie.

1 CAP Agent Accompagnant au Grand âge, en candidate libre par correspondance avec l'aide de l'APARDAP

1 BAC PRO Gestion-Administration au Lycée Jacques Prévert à Fontaine.

1 BTS Conception et Réalisation de Systèmes automatisés au Lycée Vaucanson à Grenoble.

1 BTS Communication au Lycée Aristide Bergès à Seyssinet.

Et validation partielle d'un CAP Plaquiste (partie professionnelle) (en candidat libre) avec la possibilité de poursuivre la validation sur 5 ans.

#### • Les nombreux stages réalisés en 2024-2025

##### Dans le cadre des parcours de formation professionnelle

Ces stages (plus de 60 semaines) avaient pour objectif de mettre en pratique et d'approfondir les compétences professionnelles en cours d'acquisition.

**Les semaines réalisées :** 16 en Électrotechnique (2x8) ; 6 en Conception et Réalisation de Systèmes automatisés ; 10 en Maintenance des Systèmes énergétiques ; 7 en Communication ; 4 en Gestion Administration Assurance Mutualiste ; 4 en Gestion Administration commerciale ; 6 en Restauration ; 10 dans le domaine des soins (CHU et EHPAD)

##### Dans le cadre des Périodes de Mise en Situation en milieu professionnel

Portés par la Mission Locale ou par l'APARDAP, ces stages visaient la découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité ou la confirmation d'un projet.

**Les semaines réalisées :** 2 en maraîchage, 2 en boucherie, 1 en hôtellerie-restauration, 4 en EHPAD

**Plus généralement**, ces stages permettent également aux personnes accueillies de se familiariser avec le fonctionnement du monde du travail en France, ses codes et les spécificités des relations hiérarchiques selon le type de structure.

#### • Les actions de remise à niveau

Visant l'acquisition ou la consolidation des compétences de base, elles ont concerné 4 personnes en mathématiques.

## Bonne chance Jonce !

Mineur anglais non-accompagné, Jonce arrive en France à 16 ans et demi. En juillet 2020, AMG l'accueille à Saint Ismier, puis en 2021 à Meylan, après la non-reconnaissance définitive de sa minorité.

En juin 2025, en fin d'un parcours scolaire exemplaire, entrepris avec les 3aMIE pour mise à niveau et passant par le lycée avec l'obtention d'un Bac Pro en 2023, Jonce obtient le **BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques**, préparé au Lycée Vaucanson. Il vise de poursuivre via une Licence professionnelle... En France ou au Portugal ?

Sans nouvelle de sa demande de titre de séjour déposée en juillet 2024 et sans espoir de pouvoir travailler en étant étudiant, Jonce finit par renoncer pour la France. Au printemps 2025, il poursuit des démarches engagées pour le Portugal (inscription à l'Université de Castelo Banco où il est accepté, demande de visa étudiant). Fin juin 2025, à 22 ans tout juste, avec sa belle détermination pour prendre son avenir en main, Jonce quitte la France où il avait espéré vivre...

Pour Jonce, de par sa personnalité, son comportement et sa maîtrise du français, AMG n'avait aucun doute sur la capacité à s'intégrer de façon durable et à participer au bon fonctionnement de notre société.

**Quel dommage que les conditions d'accueil des exilés, dont les restrictions concernant le travail, l'aient amené à proposer et à valoriser ailleurs les compétences acquises !**

« Les rêves s'étoient à basse altitude ; ils ont besoin d'espace, d'azur, d'infini. [...] ils font un petit bout de chemin avec quiconque persiste à les courtiser. Ne les tuez pas ! »

*Mahi Binebine, Traversée dans l'enfer de Gibraltar, Editions de l'Aube, 2005.*

## Focus sur l'action des bénévoles

Concernant le volet scolarisation, formation et qualification du projet d'accueil, l'accompagnement comporte plusieurs aspects :

- **La définition des besoins de formation**

Dès l'entretien précédent l'admission dans l'un de nos hébergements, l'évocation du parcours scolaire des futurs accueillis nous permet de cerner leurs besoins et souhaits en matière de formation (alphabétisation, formations professionnelles, FLE...).

- **L'exploration des ressources locales concernant ces besoins de formation.**

Il va s'agir d'explorer selon l'âge, le parcours scolaire antérieur, le statut administratif, la période de l'année, le projet de formation et/ou de qualification, les possibilités d'intégrer un parcours ou de bénéficier d'actions de formation ponctuelles, en attendant.

• **L'accompagnement des accueillis dans la prise de contact** avec les établissements ou organisme de formation et à l'occasion de leurs démarches de candidature.

Si cet accompagnement permet d'ouvrir plus facilement les portes au départ, il **constitue également un temps d'apprentissage et d'intégration du fonctionnement des différentes institutions et favorise l'autonomie ultérieure.**

- **L'accompagnement à la recherche de stages quels que soient leurs objectifs**

Si la recherche de stage est toujours délicate lorsque le réseau fait défaut, elle est encore plus difficile pour le public accueilli par AMG. Les bénévoles sont donc amenés à démarcher les entreprises par téléphone ou en se rendant sur place.

Présenter les postulants, leur situation administrative, désigner l'association AMG et une personne référente du collectif de bénévoles facilitent le premier contact et la conclusion des conventions de stage.

Ainsi nos démarches, cette année, pour l'admission ou le suivi en formation, ont concerné plusieurs organismes de formation de l'agglomération : Les 3aMIE<sup>1</sup>, L'ENILV<sup>2</sup>, La MFR de Saint-Egrève<sup>3</sup>, Le CLEPT<sup>4</sup> et différents lycées.

1 -**Les 3aMIE** : association-école qui accueille des mineurs isolés étrangers non scolarisés et des jeunes majeurs étrangers (moins de 21 ans) exclus des circuits de formations scolaires et professionnels.

2 - **L'ENILV** : Le CFPPA site de Pont de Claix (38) propose des formations par alternance aux métiers de l'Alimentation, de la Cuisine et de la Vente de produits alimentaires (CAP, Bac pro, ...)

3 - **La MFR de Saint-Egrève** : La Maison Familiale et Rurale de Saint-Egrève est spécialisée dans les formations en Bac Pro et BTS dans le domaine de la maintenance appliquée à 3 secteurs : informatique, industrie et énergétique.

4 - **Le CLÉPT** : Établissement public ouvert en 2000 et rattaché administrativement au Lycée Emmanuel Mounier à Grenoble, le CLÉPT s'adresse aux « décrochés/décrocheurs » de collèges ou de tous types de lycées (professionnels, techniques ou généraux) âgés de 15 à 23 ans, souhaitant reprendre une scolarité.

.../...

Comme nous l'indiquions déjà dans notre lettre de novembre 2024, **differentes structures partenaires nous épaulent sur ces questions** : l'espace d'accueil Colibri à l'UGA (accompagnement des personnes en exil à l'université), la Mission Locale du Grésivaudan (notamment son antenne de la Tronche), l'APARDAP...

## Les difficultés croissantes des migrants - Eléments d'information

### L'accueil en Préfecture à Grenoble : où en est-on ?

Quand peut-on espérer la mise en place d'un moyen opérationnel autre qu'Internet pour l'obtention d'un rendez-vous auprès des services de la préfecture ? C'est sur ce point que des associations du collectif Bouge ta Pref (dont l'ADA, l'APARDAP, l'ODTI, l'IDH, La Cimade) avaient saisi le Tribunal administratif en mars 2025...

Le mini accueil physique (10 personnes par jour à 11h, 4 jours par semaine) mis en place in extremis en septembre par la Préfecture (juste avant le début de l'astreinte financière) n'a pas convaincu le Tribunal : dans son audience du 15 octobre, celui-ci a de nouveau enjoint la Préfecture à mettre en place un **accueil physique effectif**, avec une astreinte financière renouvelée...

Le 7 novembre, une réunion des associations avec la Préfecture s'est déroulée dans un meilleur climat que la précédente. Mais si les problèmes ont été reconnus par la Préfète, il semble qu'il n'y ait pas vraiment de solution pour empêcher dans l'avenir **les pertes de droits occasionnées par les prolongations d'instruction**, tant le manque de personnel pour traiter les différentes piles de dossiers est flagrant.

Malgré des améliorations pour la prise de rendez-vous par Internet pour le dépôt de dossiers, la « fabrique des sans-papiers et des sans-droits » continue.

### Réduction des droits, durcissement des règles... Jusqu'où ?

Les propositions au détriment des étrangers ont foisonné cette année :

- Déjà, le Sénat avait déposé le 19 mars 2025 une proposition de loi visant à instaurer une durée minimale de résidence en situation régulière de deux années avant l'accès à certaines prestations sociales dont les prestations familiales...
- En septembre 2025 des projets de décrets avaient été proposés par le gouvernement d'alors à la Caisse Nationale d'Assurance maladie visant à restreindre l'Aide Médicale d'État qui permet aux personnes en situation irrégulière d'accéder aux soins : un projet aux conséquences graves sur la santé des personnes étrangères les plus précaires. ([www.medecinsdumonde.org/actualite](http://www.medecinsdumonde.org/actualite))

- Dans l'instabilité politique persistante, le « mur » du budget pour 2026 a occasionné des propositions législatives satisfaisant les formations politiques hostiles à l'immigration :
  - hausse des droits de timbre (déjà très élevés), liés au séjour, à la régularisation ainsi qu'à la naturalisation. ([www.gisti.org/article7607](http://www.gisti.org/article7607))
  - suppression des APL pour les étudiants extra-communautaires non boursiers, ce qui mettrait évidemment en péril leurs cursus ! ([www.gisti.org/article7608](http://www.gisti.org/article7608) et sa pétition)

Ces propositions qui accentueraient la précarité des personnes concernées et sont défavorables à l'intégration des personnes accueillies relèvent d'une volonté de multiplier les difficultés des personnes étrangères et participent aux choix injustes et généralisés de faire des économies budgétaires au détriment des plus vulnérables.

### L'arrêté du 10 octobre 2025 concernant l'examen civique

Cet examen prévu par la loi immigration de 2024 doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il devient une condition obligatoire pour obtenir une première carte de séjour pluriannuelle, une première carte de résident de 10 ans ainsi que pour être naturalisé français. (L'arrêté a été pris par Bruno Retailleau, alors ministre sortant). ([JORF](#) n° 0240 du 12/10/2025).

Avec l'obligation d'avoir le niveau A2 en français, cet examen civique est donc **une NOUVELLE forme de condition à remplir pour déposer une première demande de titre de séjour pluriannuel** (validité de 2 à 4 ans selon le titre).

.../...

**L'examen civique**  
(45', en salle)  
Un questionnaire à choix multiples, rédigé en français.  
Quarante questions, de connaissances et/ou de mises en situation.  
Une seule bonne réponse (1 pt) proposée par question.  
Seuil de réussite : 80%.

A la lecture du JO, l'ampleur et la variété des connaissances exigées ainsi que le niveau linguistique requis par cet examen écrit font douter de la possibilité de réussite pour la grande majorité des candidats à une carte de séjour pluriannuelle.

Les migrants qui parviennent à obtenir un titre de séjour temporaire ont connu et connaissent généralement des conditions de vie particulièrement précaires, peu propices aux acquisitions nécessaires pour réussir. Ces personnes seront-elles alors condamnées à espérer au mieux les renouvellements (en nombre limité par la loi) de ces titres temporaires ?

## À la merci d'un papier Quand l'État français fabrique la précarité des travailleurs.euses étrangers.es

C'est le titre du dernier rapport **d'Amnesty International** qui concerne les travailleurs étrangers ! L'enquête a été menée durant un an et demi dans plusieurs villes dont Grenoble. Il dénonce clairement les mécanismes mis en œuvre et entretenus par l'État : des lois toujours plus restrictives, la multiplication des cartes de séjour de courte durée et le « mur numérique ».

Si le rapport de 101 pages est très dense, un résumé permet un accès à l'essentiel. *Ce résumé est une présentation très soignée d'informations qui peuvent éclairer davantage, si besoin, les informations données dans cette Lettre !*

<https://www.amnesty.fr/actualites/rapport-comment-l-etat-francais-fabrique-la-precarite-des-travailleurs-etrangers>

Ce rapport est un support pour l'interpellation des autorités françaises avec des recommandations claires, notamment la mise en place d'une carte de séjour unique pour le travail d'une durée minimum de 4 ans.

Une pétition pour des titres de séjour stables est lancée auprès du public.  
([Lien ci-dessus](#)).



## Rencontre avec l'association Point d'eau à Grenoble

*Travailleurs sociaux et bénévoles de l'agglomération grenobloise prennent régulièrement contact avec nous pour évoquer des situations. Il s'agit de personnes isolées, de familles monoparentales ou de couples avec ou sans enfants, dormant dans la rue quand ils n'ont pas pu se voir proposer une place par le 115.*

Sollicités par Point d'eau qui souhaitait connaître le fonctionnement d'AMG concernant nos critères d'accueil, nous nous sommes rendues sur place, à l'Île Verte, le 6 octobre. Claire Biot, travailleuse sociale, nous a fait visiter les locaux emménagés à la fin du COVID.

Ces locaux, spacieux, lumineux et confortables, accueillent tous les matins en semaine plus de 200 personnes. Cet accueil anonyme et inconditionnel permet aux personnes en difficulté de trouver « un lieu où se poser ». Elles trouvent ici un petit déjeuner copieux, des douches, une laverie avec lave-linges et sèche-linges, un vestiaire de vêtements de rechange et une bagagerie où elles peuvent entreposer leurs affaires « de 10 minutes à 10 ans ».

Différents partenaires interviennent chaque semaine sur des thématiques diverses, comme la santé, le droit au logement, les questions juridiques, dans une optique « d'aller vers ».

Ainsi, des permanences au sein du pôle « santé, bien-être » permettent aux accueillis de rencontrer des soignants (ostéopathe, infirmiers, sophrologues, médecins).

Des bénévoles proposent des cours de français, des ateliers de couture et de réparation de vélo. En effet, Point d'Eau fonctionne avec 7 salariés, 120 bénévoles dont plus de 70% sont des personnes accueillies. (Certains accueillis d'AMG participent aux activités où ils interviennent comme bénévoles). Au sein de cette association l'accent est mis sur la restauration de l'estime de soi par l'engagement dans des activités solidaires ou la participation au conseil d'administration.

Ruth Eskinazi et Martine Chabert d'Hières

.../...

## Deux moments à réserver

### La journée internationale des migrants, le 18 décembre, à Grenoble

Avec Migrants en Isère, en voici le programme :

- À partir de 17h place Félix Poulat, autour d'un stand : bol de soupe distribué aux passants, tracts et musique ivoirienne.
- De 18h30 à 20h : manifestation.
- À 20h30 au Méliès, projection de « Tout va bien », documentaire de Thomas Ellis sur les mineurs non accompagnés à Marseille (sortie du film le 7 janvier).

Rejoignez-nous en cette occasion particulière de rencontres : simple participant ou plus engagé pour aller vers les passants, on en revient affranchi dans le soutien à la cause de l'hospitalité.

### Le samedi 24 janvier, à Crolles avec le groupe Charlie Blues & the Doctors

Merci à ces musiciens de blues de nous soutenir par un concert au profit d'AMG.

Venez nombreux avec vos amis partager un moment de détente !

À partir de 19h  
au Perchoir à Crolles,  
492 rue des Bécasses



## A lire, à offrir !

- **En finir avec les idées fausses sur les migrations**, Sophie-Anne Bisiaux (préface de François Héran) 2025, Éditions de l'Atelier (208 pages)

« Ce livre décrypte et déconstruit 60 idées fausses sur les migrations, pour sortir des discours qui laissent croire qu'une politique d'accueil est impossible ».

Ou,

plus vite lu ! : <https://www.amnesty.fr/actualites/desintox-7-idees-fausses-sur-les-migrations>

- **Idées reçues sur la migration**, Catherine Wihtold de Wenden, 2025, Editions Le cavalier bleu (152 pages)